



ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS 2025 - 2026

Le but de l'Ecole Municipale des Sports est d'aider au développement physique de l'enfant, de susciter son goût de l'effort, de lui permettre de s'initier aux diverses techniques sportives et de s'orienter vers une activité correspondant à ses goûts et à ses qualités (sports collectifs, sports de raquettes, sports de combat, gymnastique, escalade, athlétisme, ...).

Cette école multisports, destinée aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires (CP, CE1, CE2, CM1, CM2), fonctionne tous les mercredis matins pendant l'année scolaire.

Les enfants sont répartis en trois groupes d'âges de 10h30 à 12 h.

Période d'inscription : À partir du 1^{er} septembre 2025 au Service des Sports – Centre Sportif Saint-Exupéry du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h.

Reprise de l'activité : mercredi 10 septembre 2025.

NOM / PRÉNOM.....

NOM DES PARENTS (SI DIFFERENT).....

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE.....

DOMICILE

PROFESSIONNEL

PORTABLE

COURRIEL.....

ECOLE FRÉQUENTÉE/CLASSE.....

L'ENFANT EST INSCRIT DANS UN CLUB SPORTIF.....

Oui Non Si oui lequel :

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole Municipale des Sports.

Date et signature du responsable légal

PIÈCES À FOURNIR

O Photo d'identité (pour les nouveaux inscrits)

O Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ou le questionnaire de santé (sauf si première inscription).

O Participation financière (en fonction du quotient familial) – Règlement possible sur le Portail Famille.

(simulateur de calcul tarif : <https://www.villebon-sur-yvette.fr/ma-ville/budget/tarifs-municipaux>)

O Autorisation de droit à l'image dûment remplie et signée

O Attestation d'assurance extra-scolaire



AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE D'UN(E) MINEUR(E)

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image ou d'une vidéo sans le consentement de la personne ou des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

JE, NOUS, SOUSSIGNÉ(S) :

ADRESSE :

PÈRE, MÈRE, REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ENFANT (rayer les mentions inutiles) :

.....

TÉL. : COURRIEL :

Autorise(sons) pour l'année la diffusion d'une photo ou vidéo où mon enfant figure sur :

Les supports imprimés de la Ville : magazine municipal "Vivre à Villebon", Agenda, brochures et plaquettes...

Les supports numériques de la Ville : site Internet www.villebon-sur-yvette.fr, publications sur le compte Calaméo de la Ville...

Les pages des réseaux sociaux de la Ville : page Facebook officielle de la Ville, compte Youtube officiel de la Ville...

Je/Nous autorise(sons) la publication du prénom de mon/notre enfant sur les supports précédemment cochés.

La ou les photos et vidéos ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, ni utilisées à d'autres usages que ceux décrits ci-dessus.

Date :/...../.....

Signature du représentant légal 1

Signature du représentant légal 2

Les données personnelles collectées dans ce formulaire sont conservées pour une durée de 3 ans, sans traitement informatisé. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez de droits permanents d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent. La commune de Villebon-sur-Yvette veille au respect de la vie privée des personnes, et déploie des mesures de sécurité des données personnelles par tous les moyens à sa disposition dans un objectif de transparence. Lorsque vous avez consenti au traitement des données vous concernant, vous disposez du droit de révoquer votre consentement. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous devez adresser votre demande au délégué à la Protection des Données Personnelles : dpd@villebon-sur-yvette.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



FORMULAIRE D'AUTORISATION D'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées dans ce formulaire sont conservées pour une durée de 1 an au Service des Sports.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service des Sports. Elles feront l'objet d'un traitement pour

- Envoi des e-mails
- Echange téléphonique

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez de droits permanents d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent. La commune de Villebon-sur-Yvette veille au respect de la vie privée des personnes, et déploie des mesures de sécurité des données personnelles par tous les moyens à sa disposition dans un objectif de transparence. Lorsque vous avez consenti au traitement des données vous concernant, vous disposez du droit de révoquer votre consentement. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous devez adresser votre demande au délégué à la Protection des Données Personnelles : dpd@villebon-sur-yvette.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Document à compléter, à signer et à remettre au Service des Sports au moment de l'inscription.

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

Responsable légal de (Nom et Prénom)

Autorise le Service des Sports à utiliser au cours de l'année sportive 2025/2026 :

- Une adresse e-mail
- Le numéro de téléphone

Je ne souhaite pas être contacté(e) par e-mail ou par téléphone.

Date et signature du responsable légal